



atteinte à la vie privée / diffamation

Par **marisue**, le **24/09/2010** à **12:10**

Bonjour, je suis séparée de mon conjoint et j'ai la garde de mes enfants. Mon ex les a du jeudi matin au vendredi soir. Il n'a jamais accepté notre séparation. Je l'ai quitté car il était violent verbalement, instable psychologiquement (un soir, avec un couteau de boucher, il a menacé de se tuer), voulait toujours me contrôler et prendre les décisions à ma place. Il fait régulièrement la réflexion qu'il veut maintenant la garde des enfants. Pour ce faire, il a dit qu'il prouvera que je n'ai pas les capacités requises pour avoir la garde des enfants. Je le soupçonne de me faire suivre. Il a aussi réussi à avoir accès à mon ordinateur à distance. Il lit mes mails et va sur Facebook pour voir ce que les gens m'écrivent. Je le sais car je communique en italien avec une copine et il est revenu sur des choses qu'elle avait écrites sans mentionner que cela vient de ma copine. Je le soupçonne aussi d'avoir fait un double de la clé de mon appartement à mon insu (en venant chercher les enfants un matin, j'ai dû aller voir un médecin d'urgence et il a offert de rester dans mon appart avec les enfants en attendant mon retour au cas où) car plusieurs choses ont disparu depuis peu et de diffamer à mon sujet. J'habite une petite commune et depuis quelques temps, on me regarde d'un air bizarre et les gens que je côtoie ont tendance à m'éviter. En gros, il essaie de me rendre folle et j'avoue que si la situation persiste, je vais en effet perdre la boule. Que puis-je faire pour qu'il cesse ses agissements ou du moins, que puis-je dire pour qu'il comprenne que je sais ce qu'il fait et qu'il doit arrêter. Il faut dire que c'est un "notable" dans la commune et en général, les gens ont une très haute opinion de lui. Bref, c'est sa parole contre la mienne.

Par **Domil**, le **24/09/2010** à **14:11**

- changez le barillet de la serrure (ça coûte pas grand chose, on le fait soi-même)
- je ne vois pas comment il a pu prendre le contrôle de votre ordi à distance sans que vous ayez installé ce qu'il faut pour ça.
- changez vos mots de passe
- on n'est pas aux USA ...

Bref, zen

Par **marisue**, le **24/09/2010** à **14:23**

merci, j'ai déjà demandé au proprio de changer la serrure et il doit me revenir à ce sujet.

Il semble qu'à partir de mon adresse IP, il a pu avoir accès à mon ordi. J'ai changé tous mes mots de passe, mais la "saga" continue.

Par **Domil**, le **24/09/2010** à **16:19**

Il est inutile de changer la serrure, c'est vraiment faire une dépense pour rien. Changer le barillet suffit et ça se fait en 2 minutes soi-même.

Même avec votre adresse IP (si tant que vous ayez une IP fixe, si c'est le cas, changez de fournisseur), ça ne suffit pas.

Si vous avez changé vos mdp, il ne peut plus avoir accès.

Est-ce que vous vous feriez un peu de cinéma ?